



Compte rendu du Conseil Administration APEL

25/11/2019

Ce compte rendu est rédigé par l'Apel, relu, complété et validé par les chefs d'établissements avant diffusion

Présents :

- Conseil APEL : cf. feuille émargement
- BS : Patricia Garnier, Catherine Lamiré

Ordre du jour

- 🔪 Présentation de l'équipe : présentation des nouveaux membres
- 🔪 Point sur les enseignants au sujet desquels les familles contactent l'Apel ou les parents correspondants de manière récurrente
 - ⇒ Quelles actions ? quelle latitude ? comment chacun peut-il / doit-il agir à son niveau ?
Quelles ont été les actions déjà menées ?
- 🔪 Point fête (Julie – Albane)
- 🔪 Point dîner des parents (Aline, Albane, ASophie)
- 🔪 Point vélo / gravure (Guillaume)
- 🔪 Retour forum des métiers (Cécile)
- 🔪 Position de l'établissement vis-à-vis du jeu concours initié par l'Apel 78 sur l'écologie intégrale : participation ? présentation aux élèves ? Doit-on / peut-on intervenir ?
- 🔪 Excédent de trésorerie de l'Apel : proposition d'utilisation – soumis à l'accord de principe des CE (Philippe – Cécile)
- 🔪 Présentation de l'action de l'association « Action T21 » et proposition de participation à la collecte (Maryne)
- 🔪 Questions diverses

Présentation de l'équipe : chaque nouveau membre se présente

- Emilienne Balon : enfants en élémentaire et collègue
- Julie Rauber : nouvelle arrivée au BS, 1 fille en 6^{ème}, prend la suite d'Albane pour la fête
- Anne-Sophie Ginon-Mottin : 2 enfants (primaire et collègue)
- Franck Landes : 1 enfant au collège

Point sur des remontées persistantes

L'Apel interroge Madame Garnier sur la conduite à tenir vis-à-vis des remontées parfois persistantes concernant quelques enseignants qui, d'année en année, agissent de telle manière que les parents se disent inquiets, en colère, choqués et/ou démunis. L'Apel précise qu'il ne s'agit que d'un nombre très limité de professeurs et que cela ne remet en aucune manière en cause le travail de l'ensemble de l'équipe éducative qui, dans sa quasi majorité, réalise un travail formidable auprès des élèves ; leur engagement étant salué par les parents. Toutefois, afin que l'ensemble du conseil d'administration ait le même niveau d'information, Cécile Altherr demande à Madame Garnier d'expliquer la marge de manœuvre de chacun afin que tous puissent mieux comprendre les limites d'action de la direction de l'établissement et de l'Apel.

Dans une approche très sincère, Madame Garnier a pris le temps d'expliquer sa position pour chacun des professeurs évoqués. De manière plus générale, il est rappelé que le BS est un établissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Education Nationale : c'est donc l'Etat qui est employeur des enseignants (ils sont contractuels de l'état et reçoivent leur rémunération de celui-ci). Le chef d'établissement n'a aucun moyen de pression et aucune action possible. Ce n'est pas un personnel OGEC. Ce point est rappelé aux parents à chaque entretien d'inscription. En cas de manquement pédagogique, le chef d'établissement est susceptible de pouvoir contacter l'inspecteur de la matière qui décide de la pertinence ou non d'une visite.

En conclusion sur les 3 sujets évoqués, il est rappelé que même si une action n'est pas tournée directement contre un enfant, les parents peuvent toujours aller à la rencontre des enseignants. Il est frustrant et rageant tant pour l'établissement que pour l'Apel d'être impuissants. Madame Garnier rappelle qu'il ne faut pas rester sans rien faire mais qu'à elle seule elle ne peut rien faire, car cela pourrait être pris pour du harcèlement de la part des enseignants. Il existe d'ailleurs des instances de protection pour les professeurs victimes de chefs d'établissement mais que rien n'est prévu pour accompagner les chefs d'établissement face à des enseignants aux propos et/ou attitudes inappropriés.

Point fête

Julie Rauber, invitée l'an passé en tant que futur parent a eu très envie de s'impliquer et prend le relais derrière Albane qui reste à ses côtés pour assurer une transition sereine.

Première réunion ce jeudi 28.11

Point dîner des parents (Julie / Albane)

125 inscrits à date, Repas espagnol proposé par M. Fayot qui est très collaboratif.

Point vélo / gravure (Guillaume)

Date décalée par rapport aux années précédentes en raison d'un souci d'organisation. L'opération de mise en sécurité des vélos sera couplée si possible avec un marquage (gravure) vélo : le Triporteur ne fait pas le marquage, il faut donc coupler son intervention avec un autre prestataire.

Accord sera demandé sur les dates proposées pour être certains que l'installation ne sera pas une gêne sur le parvis le jour J.

Rappel sur la mise en place de la « commission sécurité » : les parents étaient visiblement motivés, mais pas de retour suite lancement commission malgré deux relances de l'Apel. Le démarrage des travaux était prometteur mais ne semble pas avoir abouti.

Un constat inquiétant Un grand nombre d'élèves semblent porter leur casque jusqu'au commissariat ou ses environs puis le retirent aux abords du BS.

Retour forum des métiers

Moment d'inquiétude quelques jours avant par manque d'engagement de la part des parents. Cette absence de participation est récurrente, quel que soit l'objet de la sollicitation. Finalement, toutes les thématiques ont été honorées sauf hôtellerie/restauration & vétérinaire.

Retour des parents très favorables. 60 participants, 27 thématiques assurées. Presque toutes les thématiques ont été déroulées 3 fois dans la matinée.

Jeunes semblaient satisfaits également.

De nouvelles thématiques cette année qui ont très bien marché.

L'Apel rencontrera Monsieur Chollet ultérieurement pour faire un point précis sur les retours. Prochain évènement autour de l'orientation : soirée « Droit et Sciences Po » le 16/12

Position de l'établissement vis-à-vis du jeu concours initié par l'Apel 78 sur l'écologie intégrale : est-ce qu'ils participent ? Ont-ils présenté le projet aux élèves ? Doit-on / peut-on intervenir ?

Envoyé à Mme Réchard et Mme Jeandon pour la 6^{ème} Nature.

Trop juste en timing, aurait été préférable de lancer cette année pour monter des équipes pour l'année scolaire suivante.

Trésorerie

- ✎ Excédent de trésorerie : Ok ou Ko de l'établissement pour que nous avancions dans la direction initiée (dépense « pour le confort », répartition par niveau primaire / collège / secondaire, appel à idées des élèves ...)

Un excédent de résultat de l'exercice passé produit un important excédent de trésorerie dans les comptes de l'association. Il a été décidé par le conseil d'administration de redistribuer les bénéfices du dernier exercice dans des actions visibles et facilement identifiables par les élèves et leurs familles afin de mettre en avant une des utilités de l'Apel. Il est donc proposé de répartir cette somme de manière proratisée sur les 3 niveaux (primaire / collège / lycée) et d'investir, sur proposition des élèves, dans des actions visant une amélioration de leur quotidien.

Madame Garnier et Madame Lamiré approuvent cette idée et donnent leur accord à l'Apel pour ces investissements (qui restent à définir). Madame Lamiré précise que les délégués du primaire se réunissent régulièrement et viennent avec de belles propositions. Cela fait 2/3 fois qu'il revient l'idée d'un circuit de billes. La prochaine réunion des délégués du primaire est le 16/12 à 12h30 (voir si CA ou PhC peuvent intervenir). Des travaux seront engagés au primaire avec la création d'un préau (2021), les installations financées par l'Apel pourraient attendre la fin de ceux-ci et seront alors tout de même inscrits au bilan même si les dépenses interviendront sur un exercice ultérieur.

Mise en place du projet :

- Consultation d'instance de représentation des élèves (délégués, maison des lycéens ... ?) pour appel à projet
- Etablissement de liste de projets (selon les propositions des élèves et celles de l'Apel) et mise au vote
- Le mode opératoire retenu devra être simple et ne pas entrer en collision avec les temps d'enseignement.
 - ⇒ Prendre RDV avec Madame Lamiré pour le primaire puis Madame Grisez, Monsieur Antona et Monsieur Guenon pour réfléchir avec eux sur la manière d'entrer en contact avec les élèves.

✂ Budget de fonctionnement classique tel que présenté en AG

Philippe Chailley doit prendre RDV avec les principaux intéressés pour les dépenses prévues + demander à Monsieur Doitteau de nous adresser la liste des adhérents.

Présentation de l'action de l'association « Action T21 » et proposition de participation à la collecte (MaryneBerbesson)

Association montée pour enfants trisomiques sur la boucle de la Seine.

Urne pour récolter des chaussettes orphelines pour la journée de la trisomie le 21.03.2020.

Ecole OK, autour du thème de la fraternité.

Revenir vers directrices en janvier 2020.

Merci du soutien de cette action !!!

Questions diverses

✂ Crèche

APEL78 prend en charge déplacement, mais trop complexe à mettre en place cette année.

✂ Opération « Anges gardiens »

Sur la même idée que la « cacahuète », et pendant la deuxième semaine de l'avent. Le principe est de se voir attribué de manière secrète une personne dont on doit être l'ange gardien pendant toute la semaine (tout en ayant son propre ange gardien) en ayant une attention particulière pour le camarade. Les anges gardiens sont dévoilés en fin de semaine.

Déjà fait l'an passé en primaire. Généralisé à TOUTES les classes sur volontariat.

✂ Calendrier de l'Avent inversé

Pour rendre les élèves plus acteurs, constituer un calendrier de l'avent « inversé » : pendant 12 jours, on ouvre et on apporte le produit le produit qui apparaît. Les produits offerts dans el cadre de ce calendrier inversé seront remis à deux associations : les Amis de la Centrale de Poissy (viennent témoigner régulièrement en FHS au Lycée) et le Secours Catholique.

✂ Conseil Pastoral

Ecriture d'un Projet d'Animation Pastorale (PAP), fil conducteur de la maternelle à la Terminale.

Dans cette instance, représentants de parents, au nom de l'ensemble des parents.

✂ Conseil Établissement

Idem sur orientations de l'Établissement.

3 réunions par an.

Réécriture des règles de vie des 3 années pédagogiques (Ecole/Collège/Lycée) pour 2019/20, sur base des recommandations du SGEC.

Etat d'esprit voulu par les directrices : règles de vie qui soient plus une charte de vie fraternelle dans une communauté et que certaines procédures et instances soient mieux décrites.

20-25 personnes maintenant (réduit pour que échanges soient plus faciles). Il réunit des représentants de l'ensemble de la communauté éducative : encadrants, enseignants, personnel OGEC, élèves (à partir de la 4^{ème}). Parents : M. Courtier, Mme Meurin, Cécile Altherr pour l'APEL

✚ **Reliques Ste Thérèse (pour info)**

Dernière semaine mai 2020 à Ste Thérèse de Rueil

✚ **Icône ADEC bénie à la réunion des chefs d'établissement**

Sera au BS durant la semaine du temps fort.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités la séance est levée à 22h05.

Ce compte rendu est rédigé par l'Apel, relu, complété et validé par les chefs d'établissements avant diffusion